



Tarifs cambio business

Valables à partir du 1^{er} mars 2026 Tous les prix sont exprimés en euros (EUR) et sont TVA inclus.

Les utilisateurs autorisés

Le client désigne les personnes qui ont le droit de conduire une voiture cambio pour le compte de la société ou de l'organisation. Pour ce faire, le client peut désigner un ou plusieurs responsables de compte. Cette personne aura accès à la plateforme B2B Check-in de cambio, à partir de laquelle elle pourra inviter des employés à utiliser cambio. Le client accorde ainsi à l'utilisateur le droit de réserver et d'utiliser des véhicules aux frais du client. Chaque utilisateur autorisé réserve sur le même numéro de client et a les mêmes droits et obligations que le client. Le client est civilement responsable des utilisateurs autorisés ; il reçoit la facture et peut, à tout moment, refuser l'accès aux voitures cambio, et ce, sans donner de raison.

Le coût d'une réservation

Effectuer, modifier ou annuler une réservation via le call center vous coûtera 1 € de frais par réservation. Par contre, effectuer, modifier ou annuler une réservation via l'app ou via notre site internet (mycambio) est gratuit.

Réservations récurrentes

Si vous réservez régulièrement les mêmes jours aux mêmes heures, la réservation abo vous offre un tarif à l'heure réduit pour autant que les conditions suivantes soient remplies :

1. Uniquement pour les tarifs Bonus ou Comfort.
2. Réservations du lundi au vendredi. (pas les jours fériés ni les week-ends).
3. Minimum une réservation toutes les 2 semaines.
4. Pour une durée de minimum 4 h d'affilée.
5. Abonnement pour au moins 2 mois (mais avec la possibilité d'une interruption, par ex. pendant les vacances).
6. Valable pour un type de voiture à une seule station.
7. Les voitures électriques peuvent être réservées via une réservation-abo, mais ne bénéficient pas de réduction.
8. La fin de la réservation abo doit être communiquée à cambio au moins 14 jours à l'avance.
9. Si vous annulez ou écourtez une réservation, vous payerez 30 % du montant des heures non utilisées. En cas de non-utilisation répétée, cambio a le droit de mettre fin à cette option.

Facture (art. 5)

Nous vous envoyons une facture par mois, pour autant que votre montant de facture soit plus élevé que 25 euros. Si vous recevez vos factures par mail et que vous payez par domiciliation, cette règle n'est pas en vigueur et vous recevez une facture chaque mois. Tous les éléments sont repris séparément sur la facture :

Trajets, frais fixes, autres services, crédits, etc.

Si vous remarquez des erreurs ou des oublis sur votre facture, veuillez prévenir le service clientèle dans les dix jours qui suivent la date de réception. Les corrections éventuelles pourront alors être ajoutées ou créditées à votre prochaine facture. Si nécessaire, elles seront imputées à une facture ou par une note de crédit ultérieure. Si vous payez par domiciliation, votre compte sera débité au plus tôt six jours après la date de facturation.

Limite d'utilisation (art 4.2)

Chaque formule d'abonnement fonctionne avec une limite d'utilisation égale à la participation financière que vous avez payée. Cette limite ne pas être dépassée. La limite d'utilisation prend en compte le montant total des factures ouvertes, les estimations des trajets encore non traités et les réservations futures.

Changement de formule tarifaire

Le changement de formule tarifaire prend cours le premier jour du mois suivant la demande. Toute demande de modification de formule tarifaire, et paiement éventuel s'y référant, devront se faire endéans les 5 jours ouvrables. Le premier changement dans l'année calendrier est gratuit. Pour chaque changement supplémentaire dans la même année calendrier, vous payerez 15 euros de frais administratifs en plus des éventuels coûts de votre nouvelle formule tarifaire.

Risque financier en cas d'accident (franchise)

En cas de dégâts ou vol causés au véhicule, pendant la période où vous utilisez le véhicule, sans pouvoir attribuer ceci à une tierce partie, vous paierez une franchise de 1 000 € maximum par accident. Cambio offre une formule « PLUS » permettant de réduire le montant de la franchise. Avec la formule « PLUS », vous payez 0,03 € de plus par kilomètre parcouru (indépendamment du tarif ou de la classe de prix). Cette formule ne peut être choisie qu'au niveau du client et s'applique donc à tous les trajets de tous les utilisateurs repris sous ce même client.

Faire le plein sans la carte carburant

Si la carte carburant qui se trouve dans la voiture ne fonctionne pas, le client doit contacter cambio. Après accord téléphonique, vous pouvez faire le plein à vos frais pour un montant maximal de 30 euros. Nous vous rembourserons sur base d'un justificatif que vous nous remettrez dans un délai maximal de 30 jours après la fin de votre réservation.

	Eur.
Franchise maximale	1.000,00
Franchise maximale avec la formule PLUS	200,00
Franchise max. avec la formule PLUS pour Cargo-Van 3 pl	400,00

Frais de réparation (art. 14.1)

Si cambio autorise un client à procéder lui-même aux réparations de certains dégâts, les frais seront remboursés par cambio sur présentation d'une preuve de paiement pour autant que le client ne soit pas responsable du dommage ou du mauvais fonctionnement.

Règles de fairplay cambio

Annulation de réservation

L'annulation est gratuite jusqu'à 24 heures avant le début de la période réservée. Pour les annulations et les modifications de dernière minute, seuls 30 % du tarif horaire normal sont facturés, ce qui correspond à une réduction de 70 %. Les frais d'annulation sont les mêmes que ce soit pour une réservation abo qu'une réservation normale.

Retard (art. 10)

Dédommagement (art. 10.4)

Si le véhicule réservé ne se trouve pas à la station ou à la place transmise par cambio et n'est pas opérationnel au début de la réservation, l'utilisateur peut contacter la centrale de réservation pour annuler la réservation ou en effectuer une nouvelle vers un autre véhicule, et ce gratuitement. Si le client est informé d'une des situations suivantes moins de 2 heures avant le début de la réservation, il reçoit une indemnité de 15 €. Ceci dans le cas où le précédent utilisateur a plus de 15 minutes de retard ; si une voiture de la même classe de prix ou d'une classe de prix différente n'est pas disponible à la même station ou à une station proche ; ou si (dans des circonstances exceptionnelles) la réservation ne peut être faite.

Pénalités de retard (art. 10.5)

Tout retard à l'échéance de la période réservée doit être signalé comme prolongation avant la fin de la réservation à la centrale de réservation.

Si vous prolongez votre réservation à temps mais que vous empiétez sur les réservations des clients après vous, vous payez un coût supplémentaire défini par les tarifs en vigueur à ce moment-là, et le tarif horaire pour les heures de retard sera facturé au double de votre tarif. Cela s'applique également si, en raison d'une prolongation tardive de la réservation ou d'une estimation d'autonomie largement dépassée, la batterie d'une voiture électrique n'est pas chargée à temps pour l'utilisateur suivant.

Si vous ramenez la voiture en retard sans avoir prévenu la centrale de réservation ou si vous avertissez de votre retard seulement après la fin de votre réservation, une amende définie par les tarifs en vigueur à ce moment-là sera facturée, et le tarif horaire pour les heures de retard sera décuplé.

Les heures de nuit seront également facturées au tarif horaire majoré dans ces cas.

Conseil : Vous évitez les amendes en prévoyant suffisamment de temps dans vos réservations. A la fin de chaque location, le temps supplémentaire est automatiquement annulé et vous ne payez que 30% du tarif horaire pour le temps restant non utilisé.

Tarifs Business cambio

Prix en EURO	START	BONUS	COMFORT
Participation financière (remboursée en fin de contrat) ⁽¹⁾	Min. 150,00	1.000,00 ⁽¹⁾	1.000,00 ⁽¹⁾
Frais d'activation 1 utilisateur par utilisateur supplémentaire maximum	35,00 25,00 ---	35,00 25,00 135,00	35,00 25,00 135,00
Abonnement mensuel 1 utilisateur par utilisateur supplémentaire maximum	4,00 2,00 ---	8,00 2,00 15,00	22,00 2,00 45,00

⁽¹⁾ Les sociétés et organisations avec max. 2 utilisateurs (cartes nominatives) peuvent bénéficier d'une réduction de la participation financière de 500 euros

Prix en EURO TVAC		CLASSE DE PRIX	XS	S	M	L	XL
START	Prix horaire ⁽²⁾	Prix horaire (6 – 00 heures)	3,50	2,35	2,95	3,50	4,80
		Prix par jour (24 heures)	-	28	35,5	40	58
		Prix par semaine (7 jours)	-	168	213	240	348
	Prix au km ⁽³⁾⁽⁴⁾	Jusqu'à 100 km (carburant incl.)	-	0,40	0,42	0,44	0,50
		A partir de 101 km (carburant incl.)	-	0,31	0,32	0,34	0,37
BONUS	Prix horaire ⁽²⁾	Prix horaire (6 – 00 heures)	3,50	2,10	2,45	2,80	4,10
		Prix par jour (24 heures)	-	25	29,50	32	49,50
		Prix par semaine (7 jours)	-	150	177	192	297
	Prix au km ⁽³⁾⁽⁴⁾	Jusqu'à 100 km (carburant incl.)	-	0,31	0,33	0,37	0,44
		A partir de 101 km (carburant incl.)	-	0,29	0,31	0,32	0,35
COMFORT	Prix horaire ⁽²⁾	Prix horaire (6 – 00 heures)	3,50	1,85	2,25	2,50	3,30
		Prix par jour (24 heures)	-	22	27	29	40
		Prix par semaine (7 jours)	-	132	162	174	240
	Prix au km ⁽³⁾⁽⁴⁾	Jusqu'à 100 km (carburant incl.)	-	0,28	0,30	0,31	0,37
		A partir de 101 km (carburant incl.)	-	0,25	0,26	0,27	0,31

⁽²⁾Tarif horaire entre 00h et 06h. Le tarif de nuit, entre 00h et 06h, coûte dans la classe de prix S et M 0,50 € par heure et dans la classe de prix L et XL 1,00 € par heure.

⁽³⁾ Sous la formule PLUS, un supplément de 0,03€ par kilomètre est à ajouté aux prix au km mentionnés dans ce tableau.

⁽⁴⁾ Règles d'adaptation du prix au km (art 8.1).

Le carburant est compris dans les prix ci-dessus. Les prix au kilomètre suivent les prix officiels des carburants et sont adaptés partir du 1 ^{er} du mois qui suit la constatation du changement tarifaire. Si le prix du carburant est supérieur au prix maximum repris dans le tableau ci-dessous, une augmentation du prix au kilomètre de 0,01€ sera appliquée pour toute augmentation de 0,15 € des prix de carburant.			
Règles d'adaptation du prix au kilomètre Prix en EURO	Prix officiel pour 1 litre de carburant Euro95/E10 entre	1,55 et 1,70	- 0,01
		1,70 et 1,85	Pas d'adaptation
		1,85 et 2,00	+ 0,01

Coûts supplémentaires

Utilisation sans réservation préalable (art. 2.3)	50,00
Second changement de formule tarifaire dans la même année calendrier (art. 4.3)	15,00
Deuxième (et suivant) rappel en cas de non-paiement des factures (art. 6)*	7,50
Mise en demeure (art. 6)	20,00
Remplacement de la carte cambio suite à une perte ou détérioration (art. 9.4)	10,00
Coût d'une réservation via le call center (pour l'effectuer, la modifier ou l'annuler) (art.10.1)	1,00
Dédommagement (art. 10.4 et 10.5)	+/- 15,00
Amende pour retard annoncé (art. 10.5)	2 * le taux horaire + 15,00
Amende pour retard non annoncé (art. 10.5)	10 * le taux horaire + 25,00
Voiture stationnée en zone restituée/prise en charge en dehors de la zone verte (art. 10.6)	+/- 3,00
Voiture stationnée en zone restituée/prise en charge hors de la zone orange (art. 10.6)	+ 25,00/ - 6,00
Non contrôle des dégâts à la voiture / non signalement de nouveaux dégâts au véhicule (art. 11)	50,00
Départ non réglementaire d'une station (art. 12)	15,00
Remplacement d'un câble d'alimentation suite à une perte ou détérioration (art. 11.3)	275,00
Remplacement de carte de carburant, carte de parking ou carte de chargement suite à une perte ou détérioration (art. 12.3 et 13.1)	20,00
Retour non réglementaire d'un véhicule (art. 13)	25,00
Nettoyage supplémentaire (art. 13)	30,00/heure
Immobilisation d'un véhicule suite à un accident/dégât par faute du client ou résultant d'une utilisation incorrecte ou inappropriée du véhicule et/ou des instructions d'utilisation (art. 16.2)	30,00/jour
Frais administratifs pour amendes (infractions routières) ou redevances (stationnement) (art.17.2)	20,00
Utilisation du véhicule par une personne non autorisée (y compris sans permis de conduire valable) ou négligence grave des conditions générales (art. 1, 2.3 & 19.3)	500,00